

Comité Exécutif du Club de Réforme de Québec

1^{re} séance

Séance du lundi 17 février 1919

La séance s'ouvre sous la présidence de M. Hector Laferté.
Sont présents: M. M. Oscar Blouin, Adèle Bourgeois, Henri
Cagnon, Henri Parliot, Fanning Gasselme, Wilbur Mercier,
Philippe Sany, Wilfrid Lachapelle, J. A. Lesage, Edie John
et Mme Lacombe, secrétaire.

Correspondance: Le secrétaire lit une lettre de M. P. E. Bou-
langer demandant au comité de lui allouer une somme
de \$25.00 en rémunération des services qu'il a rendus
au club.

Le comité reconnaît à l'unanimité que, au fait que
M. P. E. Boulanger a déjà reçu une carte de membre du club,
pour un an, cette rémunération en a pas sa raison
d'être, et le secrétaire est chargé de lui repayer en
ce sens.

Le secrétaire lit une lettre de M. Amédée Maupied, ex-
crétaire du club qui apprend au comité que les archives
du club sont malheureusement égarées et qu'il lui
a été impossible de les retrouver. Le comité décide
à ce sujet de faire fermer à clef, à l'avenir, les
travaux du secrétaire et du trésorier dans la chambre
du comité.

Après
Diners-Causeries: Le comité se prononce unani-
mement en faveur de l'institution des dîners-
causeries qu'on se propose d'organiser le plus tôt pos-
sible.

Après quelques remarques de Président de de M. M.
Oscar Blouin et J. A. Lesage, sur ce sujet, le comité
décide de s'en rapporter à la discrétion du Président
pour l'organisation de la réception que le club
doit faire à M. Amédée Maupied, député de Trariville.

à la Législature.

M. Henri Gagnon demande au Comité s'il consentent à mettre ses salles à la disposition de l'Association des maîtres-imprimeurs de Québec pour un dîner qui aura lieu prochainement.

Cette proposition est réglée par une motion adaptée à l'unanimité.

Gérant de la Maison: "Une proposition de M. Oscar Larivière, secondé par M. Adolphe Laroche, est adaptée à l'unanimité, Monsieur Arthur Auguste, ancien président du club est nommé gérant de la maison.

Billard: Monsieur Victor Mercier fait rapport au Comité que M. Bedard, du club des Tranchards, est prêt à vendre au club, à des conditions raisonnables, un billard anglais avec bancs et accessoires, pour la somme de \$325.00.

Vu que le pose d'un billard entraînerait quelques réparations, le Comité, après quelques remarques de Messieurs Adolphe Laroche, Henri Paulin, J. A. Lesage, et Oscar Laroche, décide de laisser sur la question à l'étude pour le moment.

Requisition de la propriété Maroc: M. Oscar Laroche annonce qu'il a réussi à faire conclure l'option que nous avons sur cette propriété au 1^{er} mars 1919.

Sur cette option, le club a l'affaire finale de la propriété Maroc pour la somme de \$25,000. dont \$10,000. comptant et la balance \$15,000. à terme.

M. J. A. Lesage propose qu'un comité spécial soit formé pour s'occuper de cette affaire, mais, sur motion de M. Henri Paulin secondé par M. Fernand Gosselin, les sept membres suivants du Comité exécutif sont formés en comité spécial pour prendre

charge de cette affaire. Messieurs Hector Laferte, Lucien, J. B. Lesage, Oscar Aronin, Victor Mercier, Henri Gagnon, Philippe Lacroix et Adèle Bangeois.

M. Henri Gagnon desirait connaître le fond de la position financière actuelle de Club, ayant de discuter cette question au même.

M. Adèle Bangeois, le trésorier, promet de présenter à la prochaine séance du Comité, un rapport complet des affaires financières du Club. Il promet aussi de faire quelques suggestions relativement à ce projet d'acquisition de la propriété Marché.

Passage Financier: Il est proposé par M. Philippe Lacroix, secondé par M. Victor Mercier et résolu: "Que le président, M. Hector Laferte et le trésorier, M. Adèle Bangeois soient autorisés à signer, en cas de besoin et en général faire toutes les transactions ordinaires de banque au nom du Club.

En son absence du président, M. Oscar Aronin et des vice-présidents, Messieurs Oscar Aronin et Arthur Auguet, et en son absence du trésorier, M. Philippe Lacroix, soient autorisés de faire les droits et passives ci-haut mentionnés.

Formation des Comités: Il est proposé par M. Oscar Aronin secondé par M. Philippe Lacroix et résolu: "Qu'un comité spécial soit chargé de choisir les membres constituant les divers comités de ce Club, lequel comité spécial sera composé des cinq membres suivants: Messieurs Hector Laferte, président, Arthur Auguet, Adèle Bangeois, Philippe Lacroix et Oscar Aronin.

Revue des machines imprimées: Il est proposé par M. J. B. Lesage, secondé par M. Victor Mercier et résolu: "Que les salles du Club soient mises à la disposition des machines imprimées et que le restant

ration recevoir des ordres en conséquence du décès
de la maison."

Ajournement: Il est proposé par M. Fanning Gosselin,
secondé par M. J. H. Lerage et résolu:

"Que ce comité s'ajourne maintenant (sine die) en
signe de deuil, à l'occasion de la mort du très hono-
rable Sir Edouard Laurier, chef du parti libéral
du Canada.

Et le comité s'ajourne.

Jimé Lamondan secrétaire
G. D. M. M. Vice-Prés.